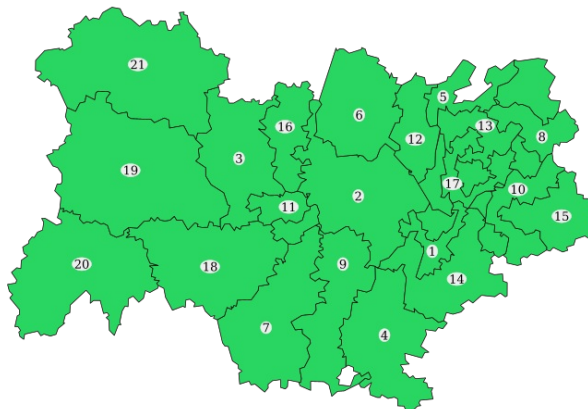
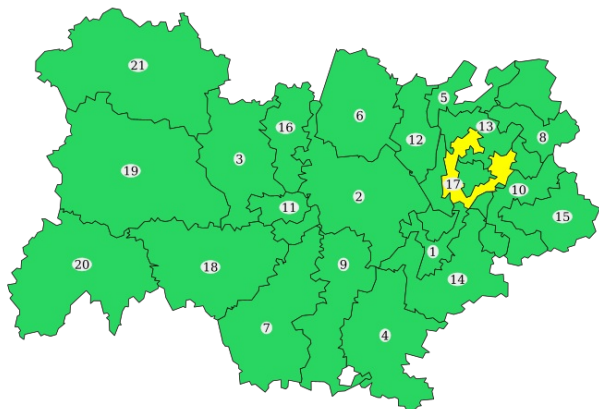


Pour le 01-05-2024
Episode de type combustion

Pour le 02-05-2024



01-05-2024			Bassins d'air	02-05-2024		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
			1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
			8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône			
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
50			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Mercredi 1er mai, la lente combustion de déchets verts faisant suite à un incendie dans un centre de traitement des déchets à Françin entraîne une élévation des concentrations en particules fines, qui pourraient atteindre des niveaux au-delà du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles. Avec des conditions météorologiques peu propices à une bonne dispersion, la zone d'impact est supérieure à 25 km². Dans ces conditions, une vigilance jaune est activée à partir d'aujourd'hui, mercredi 1er mai, sur la zone urbaine des Pays de Savoie.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez vos activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Entretenez vos flottes de véhicule et adoptez une conduite souple